



## 1.2.2.4. Indices d'évolution démographique du Valais, projection 2000-2050 (indice 100 = 2000)

### 1. Indicateurs généraux > 1.2. Démographie > 1.2.2. Evolution

#### Date de mise à jour

16.12.09.

#### Introduction et définition

Cet indicateur met en évidence l'accroissement estimé de la population résidente permanente au 31.12. en Valais de 2000 à 2050.

Selon l'OFS<sup>i</sup>, « sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère possédant une autorisation d'établissement ou une autorisation de séjour d'une durée d'au moins 12 mois, ainsi que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leurs familles. Concrètement, la population résidente permanente comprend les catégories d'autorisations de résidence suivantes : titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus, diplomates et fonctionnaires internationaux ». Cette même définition s'applique à la population résidente permanente en Valais.

Cette dernière est déterminée grâce à deux types d'enquêtes statistiques : les recensements fédéraux de la population (RFP)<sup>ii</sup> qui ont lieu chaque 10 ans et la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)<sup>iii</sup>.

Le dernier recensement fédéral de la population, qui est une enquête exhaustive auprès de la population, a eu lieu en 2000. L'ESPOP est une statistique de synthèse (bilan démographique) qui s'appuie sur les résultats du recensement, de la statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA)<sup>iv</sup>, de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)<sup>v</sup> et de la statistique des migrations des personnes de nationalité suisse.

L'indice d'évolution permet de mesurer la variation (augmentation, baisse, stagnation), entre deux périodes données, de la population résidente permanente au 31.12. en Suisse ou en Valais.

L'évolution démographique du canton du Valais jusqu'en 2050 est calculée selon l'évolution de la population résidente permanente au 31.12. en Valais observée ces dernières décennies. Trois scénarii sont en général étudiés : une tendance haute (forte augmentation de la population par rapport à l'augmentation observée), une tendance basse (peu d'augmentation de la population) et un scénario moyen avec une tendance à la continuité par rapport aux tendances observées les années précédentes. Le scénario moyen est celui retenu pour cet indicateur.





## Données et commentaires

Indices d'évolution démographique du Valais, projection 2000-2050	
Année	Indice (2000 = 100)
2000 <sup>1</sup>	100.0
2005 <sup>2</sup>	105.6
2010 <sup>3</sup>	112.0
2015	116.3
2020	118.3
2025	119.7
2030	120.5
2035	120.6
2040	120.3
2045	119.5
2050	118.4

Source : OFS, 2009

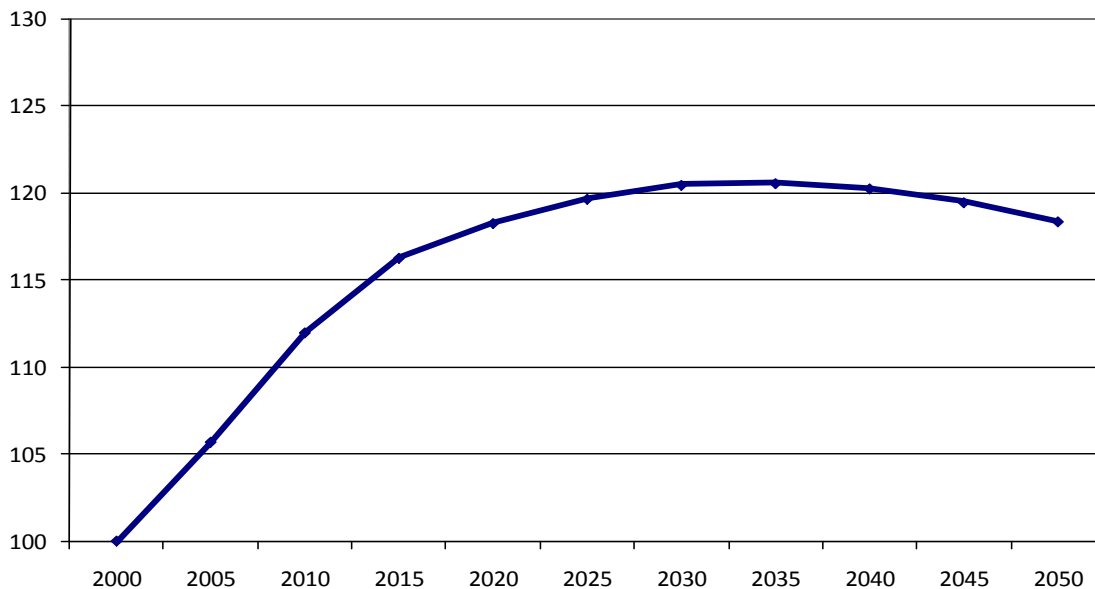
Notes :

<sup>1</sup> Les données 2000 sont basées sur le Recensement fédéral de la population (RFP 2000).

<sup>2</sup> Les données 2005 sont basées sur la statistique de l'état de la population résidante permanente au 31.12. (ESPOP).

<sup>3</sup> Les données 2010 et suivantes sont des projections de l'OFS.

Figure 1. Indices d'évolution démographique du Valais, projection 2000-2050 (indice 100 = 2000)





La Figure 1 nous montre que l'indice d'évolution de la population valaisanne subit un fort accroissement jusque vers les années 2015. Il croît encore jusqu'en 2035, mais de façon moins marquée pour légèrement décroître jusqu'en 2050. Néanmoins, les projections de l'OFS laissent penser que la population valaisanne augmentera de près de 20% (18.4%) entre 2000 et 2050.

## Source

Encyclopédie statistique suisse, Evolution démographique Scénarii d'évolution de la population AR-00-2005 1991-2050 T 2-23, Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

<sup>i</sup> La population résidente permanente : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/definitionen.html>.

<sup>ii</sup> Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique du recensement fédéral de la population (RFP) :

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_quellen/blank/blank/vz/uebersicht.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/vz/uebersicht.html)

<sup>iii</sup> Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) :

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_quellen/blank/blank/espop/01.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/espop/01.html)

<sup>iv</sup> Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique de la statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA) : [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_quellen/blank/blank/petra/01.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/petra/01.html)

<sup>v</sup> Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) :

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_quellen/blank/blank/bevnat/01.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bevnat/01.html)